



Pour diffusion immédiate

Plan de transport de la Ville de Montréal

La Jeune Chambre de commerce de Montréal donne son feu vert !

Montréal, le 22 mai 2007 – La Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM) voit d'un très bon œil les vingt-et-un projets de chantiers présentés dans le plan de transport de la Ville de Montréal. Ces projets promettent d'apporter à la métropole des améliorations significatives tant au niveau économique qu'environnemental. La mise en œuvre du plan de transport, rendu public le 17 mai dernier, contribuera à élever Montréal au rang des métropoles implantant les principes du développement durable, mais surtout au rang de celles qui placent le citoyen et ses besoins en matière de transport et de mobilité au centre des préoccupations de ses décideurs.

« À travers cette initiative, la Ville de Montréal assume le leadership requis afin de doter Montréal de modes de transport efficaces, durables et qui encouragent l'activité physique. En favorisant le transport en commun, la multiplication des pistes cyclables et la transformation de certains axes majeurs de circulation, la Ville de Montréal vient améliorer de façon significative la qualité de vie des citoyens et, par le fait même, donner un coup de pouce à l'assainissement de l'environnement », a souligné France-Éliane Nolet, présidente de la JCCM.

Selon la JCCM, le plan de transport de la Ville de Montréal respecte à la fois la réalité économique de la métropole et ses engagements envers le protocole de Kyoto. Avec l'augmentation des épisodes de smog et la perte de plus de plusieurs centaines de millions de dollars annuellement due à la congestion routière, il est clair que ce plan ambitieux saura répondre aux attentes des Montréalais. La JCCM souhaite que ces chantiers se concrétisent selon l'échéancier de 20 ans fixé par la Ville et que les gouvernements supérieurs investissent les sommes nécessaires afin d'épauler la Ville de Montréal dans l'atteinte de cet objectif.

En janvier dernier, la JCCM a publié un mémoire intitulé « Pour une métropole mieux adaptée au défi climatique ». Parmi les recommandations mises de l'avant dans ce mémoire, la JCCM proposait notamment que le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal mettent en place un système de tarification routière afin de réduire l'utilisation de la voiture en solo et proposait également de développer de façon significative le réseau de transport en commun.

« Nous sommes très heureux de retrouver dans le plan de transport de la Ville de Montréal certaines propositions faisant écho aux recommandations de la JCCM en matière de transport en commun et de développement durable. Il s'agit d'un grand pas en avant en matière environnementale qui traduit un désir d'améliorer la qualité de vie des Montréalais, afin d'assurer un avenir sain et prospère aux générations futures. La JCCM y donne donc son feu vert », a conclu Mme Nolet.

Dans cet esprit, et pour faire suite à la réflexion amorcée par la JCCM sur le sujet, le prochain mémoire de la JCCM portera sur le transport collectif. Il comportera inévitablement une réflexion sur le plan de transport de la Ville.

À propos de la Jeune Chambre de commerce de Montréal

La JCCM est un regroupement de jeunes cadres, professionnels, entrepreneurs et travailleurs autonomes âgés de moins de 40 ans. Fondée en 1931, elle regroupe aujourd'hui près de 1 400 membres, dont la moyenne d'âge est de 32 ans. La JCCM représente, depuis 75 ans, un lieu d'échange incontournable pour celles et ceux qui souhaitent prendre une part active aux débats qui ont un impact sur l'avenir de la société. Pour plus d'information, veuillez consulter le site internet de la JCCM au www.jccm.org

-30-

Pour information : Marie-Eve Gagnon
Chargée de communication
Jeune Chambre de commerce de Montréal
Tél. : (514) 845-4951, poste 24